

MARSEILLE

MAIRE 13<sup>e</sup> & 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS  
7<sup>e</sup> SECTEURLE MAIRE  
Conseiller Régional

Marseille, le 19 juin 2008

Monsieur CASELLI  
Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole  
B.P. 48014  
13567 MARSEILLE Cedex 02

N/Réf.: GH/CG/CM N° 159

Objet : Demande d'étude d'aménagement des places publiques  
des noyaux villageois St Jérôme - St Gabriel - Château Gombert.

Monsieur le Président,

Depuis 2002, la mairie des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements et le CICA ont engagé un véritable processus de démocratie de proximité autour des enjeux de l'habitat et de la rénovation urbaine sur ses territoires.

Le succès des Assises de l'Habitat témoigne de la qualité des débats entre les acteurs institutionnels, associatifs et les habitants.

Le dernier volet des Assises de l'Habitat du 1<sup>er</sup> décembre 2008 consacré à la thématique des noyaux villageois, a mis en évidence la fragilité urbaine et économique de leurs centralités.

Suite à cette journée de débats, la mairie de secteur a orienté sa réflexion sur une des composantes urbaines essentielles qui constitue l'équilibre du noyau villageois : la place publique.

Cet espace public est un vecteur de convivialité, de festivité et de folklore traditionnel. Il est en grande partie le garant de la vie sociale de ces noyaux villageois.

Lors des réunions publiques, que j'ai eu le plaisir de présider, j'ai pu constater une forte attente des habitants, commerçants et associations locales.

Aussi, les habitants nous ont fait part de leurs doléances pour l'aménagement des places et plus particulièrement celles de Saint Jérôme (Place Pélabon), Château Gombert (Place des Héros) et Bon Secours (Place Dalmas).

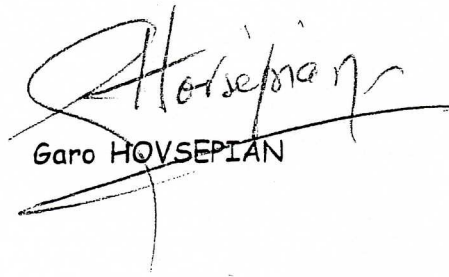
Considérant ces aménagements comme une priorité, j'ai obtenu du Conseil Régional l'engagement de financer à hauteur de 80% la rénovation de ces places.

Je vous saurais gré de lancer, sur la base des éléments que je vous communique, une étude de faisabilité d'aménagement des places cités ci-dessus

Mes services sont à votre disposition afin de programmer une réunion technique de travail.

À toutes fins utiles, je vous joins les comptes-rendus des dernières réunions publiques que nous avons tenues pour chacun de ces dossiers afin que vous engagiez votre réflexion avec, comme base de travail, les éléments de conclusions qui constituent l'essentiel du programme d'aménagement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes sincères salutations.



Handwritten signature of Garo HOVSEPIAN in black ink, featuring a stylized, cursive script with a long horizontal stroke extending to the right.

Garro HOVSEPIAN